

**FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 24 12 2021 BOP

**I – DEFINITION DU POSTE**

1	<b>SERVICE : Direction de l'équipement – Subdivision de Moorea</b>					
2	LIBELLE DU POSTE : Mécanicien, Responsable de l'atelier mécanique					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : <b>1625</b>			
	PROGRAMME : 962 02		PROGRAMME R.H : 961 04			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Moorea - Vallée de Opunohu					
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le mécanicien est chargé d'assurer la maintenance périodique des véhicules légers et des véhicules lourds. Il effectue des réparations de type mécanique, électrique et éventuellement hydraulique, selon les normes du constructeur et les règles de sécurité. En sa qualité de responsable de l'atelier mécanique, il coordonne les travaux de l'atelier en se portant garant de la qualité du travail effectué et en veillant à l'application des normes d'hygiène et de sécurité au travail.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES :	4			3	1 CC5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef d'équipe « Cellule régie station »					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Outillage ; - Equipement de protection individuelle (EPI).					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Etre titulaire des permis de conduire véhicule légers (VL), poids lourds (PL) et du CACES ; - Pénibilité du travail en atelier (salissure, bruit, etc.) ; - Déplacement possible autour de l'île de Moorea.					
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> - Définir le premier diagnostic et prendre les décisions adéquates ; - Participer à l'entretien courant des véhicules ; - Participer aux opérations de réparation ; - S'assurer que toutes les vérifications d'usage (mise à niveaux de l'huile, de l'eau, du carburant, des pneus, etc.) ont été réalisées avant remise en service ; - Réaliser des essais de vérification ; - Superviser l'avancée des réparations ; - Superviser l'entretien de l'atelier ; - Rédiger des rapports d'intervention ; - Planifier et organiser le travail de l'équipe en atelier.					
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> - Participer à l'entretien et à la réparation des machines de chantier (balayeuse, rouleau compresseur, nacelle, etc.) et des petits matériels ; - Réaliser des travaux d'entretien sur les bâtiments de la station.					

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Mécanique

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	<b>COMPETENCES</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>E</b>
	- Avoir de bonnes connaissances en mécanique automobile		X	
	- Avoir de bonnes connaissances en mécanique spécifique aux poids lourds		X	
	- Avoir de bonnes connaissances des circuits mécaniques, électriques et hydrauliques		X	
	- Etre polyvalent		X	
	- Connaissance des outils de bureautique (Word, Excel, etc.)		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail		X	
	- Encadrer une équipe		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience et polyvalence en mécanique
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Pour le directeur de l'équipement,  
le chef de la subdivision de Moorea  
Date :  
Signature :

L'agent  
Date :  
Signature :